

Comment utiliser MobileSCAN ?

1. Téléchargez l'application MobileSCAN sur votre smartphone
2. Connectez-vous à votre E-Banking
3. Cliquez sur « Paiements » puis « Lecteur optique »



The screenshot shows the Raiffeisen E-Banking interface. At the top, there are navigation tabs: 'Fortune', 'Paiements' (highlighted in yellow), 'Assistant financier', 'Investir', and 'Devises'. Below these are sub-tabs: 'Saisir le paiement', 'eBill', 'Paiements', 'Ordres permanents', and 'Bénéficiaires des'. The main content area is titled 'Saisir le paiement' and contains the following text: 'À qui souhaitez-vous transférer de l'argent?' followed by 'Nom, IBAN, numéro de compte ou compte postal du bénéficiaire'. There is a search input field with a magnifying glass icon and a 'Continuer' button. At the bottom, there are three options: 'Transfert de compte à compte', 'Paiement international', and 'Lecteur optique' (highlighted in yellow).

4. *Si vous effectuez vos paiements depuis votre téléphone portable, cette étape n'est pas nécessaire.* Sélectionnez « App Raiffeisen MobileSCAN », ouvrez l'application MobileSCAN sur votre téléphone portable et scannez le code QR de l'E-Banking

Lecteur optique

Avec quel type d'appareil souhaitez-vous lire les bulletins de versement?

App Raiffeisen MobileSCAN Lecteur optique

▼ Etablir une connexion entre le smartphone et l'ordinateur

Démarrez l'app Raiffeisen MobileSCAN sur votre smartphone

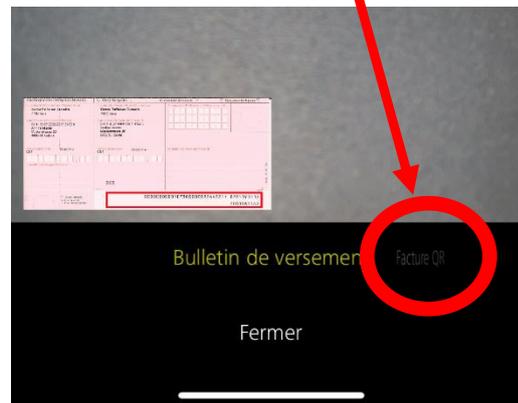
Scannez ce code avec l'app version 2.5.1 (ou supérieure).



5. Vous pouvez maintenant, grâce à l'appareil photo de votre smartphone, scanner les factures QR et bulletins de versement directement dans l'E-Banking Raiffeisen.



Pour scanner les codes QR, cliquez sur « Facture QR » qui se trouve à côté de « Bulletin de versement »



Dès le scan réussi, vous devez encore traiter et valider le paiement.

ATTENTION : Après le scan du bulletin de versement ou de la facture QR, nous vous recommandons fortement de contrôler les données scannées (numéro du compte, numéro de référence, montant, bénéficiaire).